CONTENTIEUX
DE PASSY
22, Rue Duban, Place de Passy

Charles POULLE
Avocat
Ancien Magistrat

Consultations sur tous procès. — Règlements de comptes. — Divorces et séparations
REPRÉSENTATION EN JUSTICE DE PAIX
Recouvrements à forfait
Rédaction d'actes sous seing privé. — Vente d'Immeubles et de Fonds de Commerce

A LOUER
de suite
28, avenue de Rueil. Nanterre
UNE
MAISON D'HABITATION
élevée sur sous-sol et cave, composée de : vestibule, grande salle à manger, grande cuisine, bureau ; au 1er étage, 3 chambres et 1 cabinet ; au 2e étage, 1 chambre, 2 grands greniers parquetés ; dépendances pouvant servir d'ateliers, écurie, remise. 30 m. de long sur 4 m. 35. Buanderie, salle de bains.

LA
MENTHOLÉINE
Désinfectant, Aromatique & Antiseptique
S. KUHN
13, rue de Belzunce, Paris — Usine à Juvisy

La Mentholéine est un désinfectant de premier ordre, qui a le précieux avantage de dégager une odeur des plus agréable.
La Mentholéine est encore supérieure à la grande majorité des produits similaires, par sa *non-toxicité*, son emploi est absolument sans danger.
La Mentholéine est à la fois un désinfectant et un désodorisant énergique, son usage ne nécessite aucune préparation spéciale.
La Mentholéine peut être employée soit en sel, soit en liquide, et être, sous ces deux formes simplement répandue dans tous les locaux et sur tous les objets à désinfecter.
La Mentholéine est le plus économique de tous les désinfectants, et son bas prix la met à la portée de toutes les bourses.
Toutes ces qualités réunies font que **la Mentholéine** est supérieure à tous les désinfectants connus.

MODE D'EMPLOI
1° **Appartements.** — Mettre dans une coupe une cuillère à bouche de *Mentholéine* et laisser évaporer ; renouveler chaque semaine. Ne pas jeter le sel ancien, mais l'employer pour la désinfection des water-closets et des éviers.
2° **Ateliers, Bureaux, Ecoles, etc.** — Faire dissoudre deux cuillerées à bouche de *Mentholéine* dans un litre d'eau et arroser avec cette solution.
3° **Caisses à linge, Eviers, Water-Closets, Boites ménagères, etc.** — Répandre une cuillère à bouche de *Mentholéine*.
4° **Chambres de Malades** — Dissoudre dans un peu d'eau deux cuillerées de *Mentholéine* et placer cette solution dans l'endroit le plus propice ; mettre également quelques grammes de *Mentholéine* dans le lit.
5° **Ecuries, Etables, Poulaillers, etc.** — Arroser journellement avec une solution faite dans la proportion de 50 grammes de *Mentholéine* pour deux litres d'eau. Par ce procédé, la santé des animaux est mieux garantie et les épidémies ont beaucoup moins de prise sur eux.

PRIX
La boîte de 1 kilog. (brut) 4 fr. — La boîte de 500 gr. (brut 2 fr. — La boîte de 250 gr. (brut) 1 franc.

Avis — *Pour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque boîte la Marque de Fabrique*

EN VENTE CHEZ
M. HUBY, imprimeur, 36, rue Saint-Germain
NANTERRE

CYCLES EN TOUS GENRES
Médaille d'or, Paris 1896
G. A. BARON
Constructeur
7, rue du Chemin de fer, NANTERRE
Fabriques de cadres en tous genres. — Travail à Façon
Bicyclettes depuis 250 francs
PIÈCES DÉTACHÉES & ACCESSOIRES
RÉPARATIONS DE MACHINES A COUDRE
TRAVAIL SOIGNÉ

Ferme du Quartier Neuf
à NANTERRE (Seine)
11 et 13, Avenue de la République, 11 et 13
Concours Alimentaire — Médaille d'Or
VERGNE
Nourrisseur
Exposition Paris 1896 — Médaille d'Or
Lait chaud Matin et Soir. — Œufs frais du Jour
LIVRAISON A DOMICILE

AU JAMBON D'YORK
CHARCUTERIE PARISIENNE
Exposition Culinaire, Paris 1896, 2 Médailles d'Argent
SERGENT
NANTERRE (Seine)
5, Rue du Chemin-de-Fer
Spécialité de Pâtés de Gibiers et de Volailles
Fameuses de Lyon, de Lorraine et d'Arles
COMMANDES A DOMICILE

Grande Épicerie Parisienne
LIBOZ
9, Rue du Chemin-de-Fer. — NANTERRE
SPÉCIALITÉ DE VOLAILLES & GIBIERS
GRAND ASSORTIMENT
DE FRUITS & PRIMEURS
Les Jeudis et Dimanches

BOULANGERIE
BOISSET
21, Rue Saint-Germain. NANTERRE
Pains Français, Viennois et de Pains de Gruau. Fantaisie et Croissants
ON PORTE A DOMICILE

CHARCUTERIE de la POSTE
Maison
P. BOUTEILLER
2, Rue du Marché, Nanterre
A LA RENOMMÉE DU BON BOUDIN

PATISSERIE RESTAURANT
Fondée en 1840
Ancienne Maison GAUTIER
L. TRAGIN
37, Rue Saint-Germain. — NANTERRE
GLACES & PETITS-FOURS
DINERS POUR LA VILLE
Salons pour Noces de 250 Couverts

Entreprise de Menuiserie
Ancienne Maison GILLET père et GILLET fils
E. BIHAN Successeur
5, Place de la Fête, 5
NANTERRE (Seine)

INSTITUTION
F. RIOU
Établissement Libre d'Éducation
POUR JEUNES GENS
19, Boulevard des Ormes, RUEIL (S.-&-O.)
PENSIONNAT — DEMI PENSIONNAT — EXTERNAT
PRÉPARATION AUX EXAMENS — LANGUES ÉTRANGÈRES — PIANO
DESSIN — GYMNASTIQUE — LEÇONS PARTICULIÈRES
→ PARC DE 2,000 MÈTRES ←

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE
EDMOND HUBY
36, Rue Saint-Germain. — NANTERRE — Rue Saint-Germain, 36
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES & D'IMPRESSIONS POUR LA PUBLICITÉ & LES ÉLECTIONS
exécutés avec la plus grande rapidité et à des prix très modérés
Tout client commandant des imprimés commerciaux, a droit si cela lui fait plaisir, à l'insertion d'une annonce gratuitement

Imprimerie E. HUBY, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre et 22, rue de Maurepas, à Rueil

PREMIÈRE ANNÉE. — N° 4. CINQ CENTIMES DIMANCHE 3 MAI 1896.

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES
Un an..... 3 »
Réclames 1re, 2e et 3e page..... 0.40
Annonces 4e page..... 0.20

AVIS AUX ABONNÉS

J'ai reçu de vives plaintes de plusieurs de mes abonnés, qui se plaignent que le journal ne leur est pas parvenu, j'ai fait les réclamations nécessaires vis à vis de la poste.

Tout le service a été réorganisé et j'espère que dorénavant, cela ne se renouvellera pas.

Dans tous les cas, je prie les personnes qui n'auraient pas reçu leur journal avant 10 heures, limite extrême à laquelle il doit leur parvenir de me le faire savoir de suite.

Je tiens à la disposition des personnes qui désireraient s'abonner les 3 premiers numéros parus, que je m'enpresserai de leur remettre gratuitement.

QUELQUES MOTS DE POLITIQUE

Je suis très jeune encore pour pouvoir faire moi-même un premier article politique, pourtant j'entreprends cette tâche, qui me semble un peu lourde, mais qui j'en ai le ferme espoir me deviendra plus aisée, par l'habitude.

Nous voici avec un ministère modéré, présidé par M. Méline, espérons que le programme de ces Ministres pourra arriver à être réalisé, ce qui est à regretter pourtant c'est que pour vivre il soit obligé de compter sur les voix des droites, car si le ministère n'a pas été renversé par la Chambre; il n'en résulte pas que les ministres aient le droit d'être très fiers.

La plus forte majorité qu'ait recueillie le cabinet Méline dans la séance de jeudi s'élève à 43 voix — 299 contre 256 — et là-dessusil y a plus de soixante-dix voix de la Droite. Sans leur précieux concours c'était une chute lamentable; c'était une majorité de quarante voix républicaines expulsant le cabinet improvisé, contre tous les précédents, avec des éléments pris dans la minorité.

J'ai bien de la peine à croire, moi qui vis dans le milieu général, ayant affaire à toutes les classes moyennes, entendant parler l'ouvrier, le petit commerçant, l'employé, le cultivateur, le petit rentier et le petit bourgeois, ceux qui étant légion sont pourtant la majorité des électeurs, que ce ministère représente bien leur pensée et leurs désirs.

C'est drôle, tout de même, et il est bien difficile pour nous, les jeunes, de nous faire une opinion juste des hommes qui nous représentent.

Il y a deux semaines les ministres d'aujourd'hui étaient presque hués par la majorité des députés et l'ancien ministère remportait contre eux une victoire, avec l'impôt sur le revenu, qui est renvoyé aux calendes grecques.

Il y a bien du vrai dans le manifeste que les socialistes ont rédigé après la séance de la Chambre et : est le reflet de la pensée de bien du monde.

Où cela nous mènera-t-il ?

Il est bien difficile de répondre.

Comme il a été dit dans un article de mes précédents numéros, les mauvais électeurs font les mauvais représentants, à vous donc, chers lecteurs, de faire attention au choix que vous avez à faire et aussi bien pour les élections municipales que pour les élections au conseil général qui vont avoir lieu dans quelques semaines, nommez des républicains sincères et convaincus, qui tout en étant d'esprit sage et pondéré ne soient pas ennemis systématiques de tout progrès et que notre France, la première sur bien des points, ne reste pas inférieure sous celui de la politique à d'autres nations favorisées par des constitutions moins surannées.

E. HUBY.

TRIBUNE LIBRE

RÉPONSE

A l'article paru dans la " Gazette " Organe des anciens Canton Neuilly et Courbevoie Journal officieux de la Municipalité de Nanterre. (1).

Sous la signature anonyme, « Un Electeur », il a paru le 12 avril un premier article rappelant que " l'octroi apporterait dans la caisse Communale la somme de cent mille francs (100.000 fr.)

Le 26 avril, un deuxième article donnant la primeur de la circulaire envoyée par le Comité de nos adversaires à tous les électeurs. Circulaire que nous avons commenté en réunion publique devant eux, et d'où il résulte *qu'ils veulent faire un gros emprunt.*

En effet, le Maire partisan de l'emprunt, dans une réunion privée devant 28 personnes, à dit hier vendredi, que s'il passait au Conseil, il ferait faire un emprunt de cinq cent mille francs *(500,000 fr.).*

Le 3 Mai, un troisième article paraît à l'instant toujours sous le *voile de l'anonymat*, sous cette rubrique où se cache tout calomniateur que nous nous proposons de démasquer plus tard, nous relevons trois points de cette épître.

1 et 2. Ils disent : Le parti visé et exécuté jusqu'au bout sans rien dire et lorsqu'il aurait pu répondre, il n'était plus temps... La salle louée jusqu'à cinq heures 1/2 obligeant le bureau présidé par *un inconnu* à refuser la parole à qui que ce soit.

RÉPONSE. — Le parti visé a répondu sur deux questions. Le Maire *Bizot* et l'adjoint *Bauby* ont parlé et la réponse ne leur a pas été favorable.

Ces messieurs auraient pu répondre sur tous les points, mais pour éviter une réponse embarrassante, ils avaient pris leur précaution. Le *Citoyen Grelet président du Comité. Bizot, maire*, avait eu pour mission de venir dire au *Président de la réunion*, qu'il avait retenu la salle pour une *sauterie* et qu'ainsi les Electeurs devaient *évacuer la salle au plus tôt.*

A ce moment le citoyen Hennape, s'est mis à la disposition des électeurs pour faire d'autres réunions publiques s'ils le jugeaient nécessaires, notamment le jeudi.

Là encore, le *Comité Bizot* faisait retenir les deux salles ce jour-là, pour faire une réunion privée à laquelle 58 personnes assistaient.

2° L'inconnu est un candidat de la liste du Comité Républicain de Nanterre il n'était pas un inconnu pour tout le monde.

3° L'affaire Plisson (location annuelle 1.400 fr.), la location du sieur Plisson date du 1er Avril 1889. Il a payé régulièrement jusqu'en janvier 1893. En décembre 1892, il y a eu violation de domicile par l'adjoint *Bauby*, voir constat d'huissier (17 décembre 1892) et dénonciation de constat (22 décembre 1892), de là, *demande de résiliation* (voir ordre du jour de la convocation pour le 26 décembre 1892) par le locataire qui partait pour l'Amérique et devenait insolvable.

L'autorisation par le Conseil *est donné au maire pour la Résiliation.*

Le maire n'en tient pas compte (voir mémoire adressé au Préfet le 7 janvier 1893 ; de là, procès (assignation de Plisson (10 avril 1893), et perte sèche pour la commune de 7,134 fr. 10.

Citoyens

Je livre à vos appréciations ces manœuvres déloyales de la dernière heure.

Jugez vos adversaires en votant pour la liste opposée à l'**Emprunt** et à l'**Octroi** et dont le programme a été développé et adopté en réunion publique de Dimanche, contrairement à l'assertion mensongère de nos adversaires !

Faites justice des anonymats.

A. HENNAPE.
Ancien Maire et Conseiller Municipal sortant.

P.-S. — Nous tenons à la disposition des Electeurs, la preuve que les noms portés, sauf peut-être quelques erreur d'orthographes, sont bien inscrits sur la liste électorale font partie du

(1). M. le Maire de Nanterre (Comité de Puteaux) serait bien aimable de nous dire pourquoi, il a été cité en police Correctionnelle comme témoin pour le sieur Bouzon pour procès de presse.

Nous serions bien aise de l'apprendre : les affaires communales nous intéressant.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

COMITÉ RÉPUBLICAIN DE NANTERRE

Electeurs,

Acclamés en **réunion publique** après avoir été choisis par les groupes respectifs de vos diverses corporations, nous venons en toute confiance nous présenter à vous.

Désignéspour continuer l'œuvre entreprise antérieurement, nous avons pensé que les personnalités devaient s'effacer devant l'intérêtde la commune.

Le parti pris et l'esprit de coterie seront toujours exclus de nos réunions. — Nous entendons rester entièrement libres de discuter avec la plus complète indépendance, toutes les questions communales.

Nous apporterons de l'ordre dans les finances. — Nous gérerons les affaires communales avec prudence sans jamais sortir de la légalité. — Nous exercerons un contrôle sévère dans les dépenses. — Nous saurons concilier les intérêts du Pays avec ceux des Administrés.

Républicains, sincères et patriotes, nous saurons en toutes circonstances continuer à défendre les intérêts de la démocratie et nous rappeler que ceux qui versent leur sang pour la Patrie sont des héros qui ne doivent pas être oublés!..

C'est avec de tels sentiments que confiants dans notre clairvoyance nous nous présentons à vos suffrages avec un programme *clair, net, précis sans aucune arrière pensée.*

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Programme adopté en réunion publique.
Pas d'augmentation d'impôts t
Pas de nouvelle mairie ;
Travaux d'hygiène, de viabilité et d'assainissement dans l'intérêt général.

Examen des contrats concernant les eaux, le gaz, pour obtenir des améliorations.

Assimilation des employés aux ouvriers pour les cartes de chemin de fer.

Réduction du prix des places et abonnement de Paris à Nanterre.

Train ouvrier entre 7 heures 11 et 8 heures du matin et 7 heures 50 et 8 heures 55 du soir.

Etablissement d'une gare de marchandises dans les terrains de Nanterre déjà désignés par le Conseil général de Seine-et-Oise.

Travaux communaux à faire exécuter autant que possible par les entrepreneurs de la commune.

Dépôt du projet de prolongement de l'avenue de la Grande-Armée jusqu'au boulevard de la Seine.

Extension des lignes de tramways.

Pas d'octroi et suppression de l'octroi de banlieue.

Recherche de moyens pratiques pour l'amélioration de la classe ouvrière.

Halte des tramways et boîte à lettres aux environs de l'avenue de Puteaux.

Adduction d'eau de source notamment à la Boule, etc.

Liste des Candidats

HENNAPE A., ancien maire, conseiller sortant.
ROTTY ancien conseiller.
NÉZOT Laurent, conseiller sortant.
VANIER J.-B., cultivateur.
CARTHERY Firmin, cultivateur.
CARONI, vétérinaire.
BIBAUT, greffier de la Maison départementale.
BEAUDÉ, négociant.
DOUBLET, commerçant.
LECLERC, négociant, manufacturier.
MOTHÉ, entrepreneur.
NOEL père, propriétaire.
BLUSSON, plâtrier.
ROY, ingénieur et industriel.
WULFRAND, employé de chemin de fer.
CLÉMENT, employé de banque.
BLOCQUAUX, négociant.
BOUX Charles, propriétaire.
CASSIER, propriétaire.
PICARD, ouvrier.
BILLIARD, ex-principal clerc de notaire, propr.
DUVAL, négociant en grains.
LE BOUVIER, ingénieur des arts et manufactures.

Citoyens,

Le temps des phrases est passé.

Nous voulons des hommes actifs et capables pour gérer nos intérêts.

C'est ainsi qu'après un examen attentif, des candidatures au sein de notre Comité républicain issu du Comité de l'Union des Travailleurs, nous vous présentons nos candidats.

Le Scrutin est ouvert de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Chers Concitoyens,

C'est aujourd'hui que l'on peut appeler la guerre — la guerre à coup de bulletin.

Beaucoup de Citoyens ne connaissent pas cette guerre là, et bien moi, qui n'est qu'un pauvre diable d'ouvrier et qui n'a aucune instruction, je vais faire mes efforts pour vous le faire comprendre :

C'est avec ce bulletin que l'homme le plus haut placé, on peut le coucher et l'aplatir à ne pas se relever sans lui faire aucun mal.

Citoyens, vous allez voter pour un conseil municipal : très bien, mais rappelez vous de quoi il s'agit en ce moment et dont tout électeur est embarrassé du choix des candidats, et bien j'ai une idée: vous devez savoir que la seule arme que nous puissions nous servir, c'est ce petit bout de papier appelé *bulletin de vote*.

C'est avec cela que l'ouvrier peut revendiquer ses droits, et se faire représenter par des hommes énergiques, et ne pas se laisser influencer par une coterie. Citoyens, ce que je vous dit ici, c'est sans partie pris envers qui que ce soit et faire comme moi : je voterai pour mon plus grand ennemi si je lui connaît les capacités voulues pour représenter les intérêts généraux.

Dans le conseil qui aujourd'hui au bout de son mandat : sont tous comme nous électeurs, mais il y en a un que je ne veut pas dire son nom : ce citoyen l'on peut lui faire des compliments mérités d'avoir soutenu une lutte acharnée depuis 4 années.

Il a été courageux comme pas un ne l'aurait fait : et malgré toutes les injures qui lui ont été faites au conseil, il a tenu bon :

Ce citoyen là, nous prouve qu'il a du sentiment, du courage, de l'amour propre : Si mes concitoyens trouvent comme moi qu'il a du bon, il nous faut tous, les mains dans la main, voter pour sa liste, et soutenir les hommes énergiques et délaisser les inutiles, et créer tous ensemble

Vive la Classe Laborieuse et la République

Un groupe de Citoyens

A propos d'Election

Le conseiller municipal qui rendait compte de son mandat, dimanche dernier, en réunion publique, a-t-il parlé de ce qu'il avait fait, ou de ce qu'il ferait s'il était réélu ? Non.

Il a parlé sans discontinuer de 3 heures à 5 heures 1/2 pour blâmer les actes de ses adversaires. Le programme actuel des candidats adverses a fait les frais de la conférence.

Du reste le compte-rendu du mandat de l'orateur aurait pu se résumer ainsi.

« *Obstruction quand même* »

Pas une seule critique juste et de bonne foi. Le parti visé, largement représenté, a écouté jusqu'au bout sans rien dire et lorsqu'il aurait pu répondre, il n'était plus temps, parait-il : la salle louée jusqu'à 5 heures 1/2 obligeait le bureau présidé par un *inconnu* à refuser la parole à qui que ce soit.

Prenons au hasard deux questions bien curieusement traitées dans cette mémorable réunion.

1° L'affaire Plisson.

2° L'égout de la rue du Chemin-de-fer.

Cette affaire Plisson, si amèrement reprochée et si souvent mise sur le tapis au Conseil, à quoi se réduit-elle?

L'administration actuelle arrivant à la mairie se trouve en présence d'un locataire accepté par une administration précédente. Ce locataire nommé Plisson est insolvable et doit plusieurs termes.

On le met en demeure de se libérer et d'accepter à l'amiable une résiliation de bail. Il refuse sous prétexte qu'en son absence on a violé son domicile, il attaque l'administration sur ce chef. Sa plainte n'est pas admise par le tribunal.

Pour avoir la liberté de louer la maison, la municipalité oppose à la poursuite de Plisson une demande reconventionnelle en paiement des termes échus et en résiliation de bail. Le locataire est condamné sur toute la ligne, puis disparait à l'étranger.

Nous nous demandons quel reproche à ce sujet peut-être adressé à l'administration? Aucun.

Désormais, la maison est libre : le Conseil donne au Maire, non un blanc seing, mais un pouvoir limitatif. Il ne pourra pas louer au-dessous de 1.200 francs. Il a un bon locataire à ce prix et fait un bail. Quel propriétaire eut agi autrement.

Et la question de l'égout de la rue du Chemin-de-Fer : suivant l'orateur l'affaire est encore discussion, et rien n'est définitivement établi.

Ignore-t-il donc qu'il ne sera pas au pouvoir de la nouvelle municipalité de changer d'avis ; que le Conseil général a voté les fonds, et que l'adjucation des travaux est un fait accompli?

Pas une seule critique qu'on ne puisse réfuter victorieusement.

Mais c'est assez dire pour la défense d'une liste de candidats qui se défendent bien par eux-mêmes. Il sont tous connus: modération, sagesse, conciliation, voilà leur devise. Tous ont donné des garantis sérieuses de leur compétence dans la gestions des affaires.

Quinze d'entre eux ont eu entre les mains les intérêts de Nanterre pendant quatre ans, et ces intérêts n'ont pas périclité, malgré pas mal de travaux accomplis.

Ils ont donné aux électeurs des gages de leur zèle et de leur dévouement. Les huit candidats nouveaux sont tout aussi dévoués et sont appelés à rende les mêmes services.

ÉLECTEURS,

Nous sommes *Quinze* du Conseil actuel, qui nous présentons à vos suffrages.

Vous nous connaissez, nos actes parlent pour nous et vous savez :

Que nous avons scrupuleusement tenu les engagements pris par nous il y a quatre ans;

Que notre premier acte a été d'édifier le marché sur son ancien emplacement;

Que nous avons toujours été des adversaires résolus de l'octroi;

Et que pas un seul instant il n'a été question de reconstruire notre vieille mairie;

Les *huit* autres candidats qui ont accepté de se joindre à nous, vous sont également connus, ils acceptent notre programme qui est celui-ci :

Tenir haut et ferme le drapeau de la *République* et de la *Patrie*;

Gérer par une administration sage et prévoyante, les affaires de la commune, au mieux de ses intérêts;

Repousser non seulement tout établissement *d'octroi*, mais demander aussi la révision de la loi de 1816, relative *à l'octroi de banlieue*.

La prospérité de nos finances se traduit par une réserve importante qui, jointe aux ressources actuelles, nous permettra, sans augmentation d'impôts, de procéder à de grands travaux de viabilité, d'assainissement et d'hygiène.

Nous n'avons qu'une ambition :

Gérer sans parti-pris les intérêts de la commune.

Si vous voulez une administration libérale et équitable pour tous;

Si vous désirez une gestion sérieuse des finances de la commune:

Si vous réclamez des travaux sagement conçus et étudiés avec soin:

Vous nous donnerez vos suffrages et nous aurons à cœur de justifier votre confiance. **Vive la République !**

LES CANDIDATS

BIZOT, propriétaire, maire sortant.
BAUBY, propriétaire, premier adjoint sortant.
CELLIER (Jean-Baptiste), cultivateur, 2e adjoint sortant.
BOUTELOUP, délégué cantonal, conseiller sortant.
BRESNU, négociant, conseiller sortant.
CELLIER (Jean-Pierre), cultivateur, conseiller sortant.
DELAHAYE (Denis), cultivateur, conseiller sortant.
EDDY aîné, ✪ propriétaire, conseiller sortant.
GUERIN, ✪ ancien percepteur, conseiller sortant.
JOURDENEAUD, propriétaire, conseiller sortant.
MOISE, ✻ ingénieur en chef des Pts et Chaussées, conseiller sortant.
MOUSSARD (François), cultivateur, conseiller sortant.
PARISE, propriétaire, conseiller sortant.
PROUST, expert près la Cour d'appel, conseiller sortant.
VALDIN, industriel, conseiller sortant.
AUBERT, architecte.
BLANCHE, industriel.
BOIS-GLAVY, ✪, publiciste, propriétaire
CUEILLE, commis-greffier à la Maison Départementale.
GODEFROY, ✻, capitaine en retraite, ancien conseiller.
PELLETIER, employé de chemin de fer.
POIGNANT, négociant.
RICHARDIÈRE, propriétaire, ancien commerçant.

CHERS CONCITOYENS,

Nous vous recommandons chaleureusement les *candidats républicains* que nous patronnons et dont le programme doit rallier les suffrages des électeurs soucieux *d'une bonne administration financière* en même temps que *de la prospérité de la commune*.

Nous comptons donc sur votre appui pour faire triompher cette liste composée de concitoyens, offrant *des garanties sérieuses*, que nous connaissons tous et auxquels nous pouvons donner notre entière confiance.

SURTOUT PAS D'ABSTENTION !!!

Les Membres du Comité Républicain.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

" LA RUCHE "

L'assemblée générale a été fixée au Dimanche 17 Mai 1896, à deux heures de l'après-midi.

Ordre du jour de l'assemblée

Lecture du procès verbal de la dernière assemblée.
Compte-rendu financier.
Rapport de la commission de surveillance.
Rapport du Conseil d'administration.
Approbation des comptes de l'Exercice.
Distribution des actions libérées.
Paiement des intérêts et des bonis aux actions libérées.
Renouvellement partie du Conseil d'administration
Nomination des membres de la Commission de surveillance.
Propositions du Conseil, propositions diverses.

3e EXERCICE

Bilan de la Société au 31 Mars 1896

ACTIF

Actions disponibles	10.882	45
Matériel	1.056	80
En caisse chez le Trésorier.	2.468	95
Espèces en caisse	72	10
Cautionnement au gaz	25	10
Loyer d'avance	125	»
Soc. des sacs à papier (1 act.)	50	»
Petite caisse du délégué	20	»
Frais de mitoyenneté	105	75
Marchandises en magasin	4.743	75
	19.549	90

PASSIF

Capital	15.000	»
Adhérents (versements)	88	25
Dû à divers fournisseurs	359	15
Reliquat des bénéfices à rép.	55	20
Réserve sociale	613	50
Réserve individuelle	421	60
Bénéfices au 31 mars	3.012	20
	19.549	90

OPÉRATIONS DU MAGASIN

En magasin au 31 mars 1895	4.112	15
Marchandises entrées	33.693	20
Frais généraux	3.464	85
Bénéfices du magasin	3.012	20
	44.282	40
Marchandises sorties	39.538	65
En magasin au 31 mars 1896	4.743	75
	44.282	40

DÉTAIL DES FRAIS GÉNÉRAUX

Répartiteurs	2.004	55
Comptable	300	»
Délégué	180	»
Gaz	99	85
Loyer	500	40
Divers	380	05
	3.464	85

RÉPARTITION

Bénéfices à répartir	3.012	20
Intérêts sur actions libérées	123	20
Intérêt sur réserve individuelle 3 o/o	12	65
Réserve sociale 15 o/o	431	45
Réserve individ. (10 parts)	244	50
Conseil, surveillance, personnel (10 parts)	244	50
80 parts aux sociétaires	1.948	20
Reste à nouveau	7	70
Total égal	3.012	20

Soit 5 0/0 s. une vente de 38.963 f. 90

N. B. — Toute action libérée avant le 15 mai sera délivrée à l'Assemblée générale. — Les Sociétaire sont tenus de déposer leurs actions au siège social avant le 10 ma (décision du Conseil).

NOUVELLES LOCALES

Vol. — Samedi soir, 25 avril, vers 11 h. 1/2, M. François Leroux, maraîcher demeurant à Montesson, suivait au pas de son cheval la route de Chatou, se dirigeant sur Paris, quand, arrivé au pont de Biais en se retournant tout-à-coup, il s'aperçut que des individus venaient de couper les cordes de sa bâche par derrière. Il mit son cheval au galop et arrivé dans la rue Saint-Germain, à Nanterre, il descendit de sa voiture. Il vit alors que les malfaiteurs lui avaient volé un grand panier d'asperges, une palatine et un tablier. Naturellement, les voleurs s'étaient empressés de disparaître.

Tentative de vol. — Une tentative de vol a été faite chez M. Peyrot, marchand de tabacs, rue St-Germain, les malfaiteurs ont pénétrés par l'allée, qu'on avait oublié de fermer et ont essayé de forcer la porte donnant dans la boutique, heureusement que la serrure n'a pas cédé, sans cela, ils auraient pu dévaliser toute la boutique.

Les vols se multiplient de plus en plus depuis quelques temps. Est-ce qu'on sera forcé de revenir au moyen-âge et de faire des rondes de nuit.

LA FRATERNELLE

C'est avec regret que je me vois forcé par l'abondance des matières à reculer le compte-rendu de la dernière soirée de la Fraternelle, mais rien n'est perdu, je le publierai Dimanche prochain.

Désiderata. Il y a bien longtemps qu'on entendu notre fanfare, toute les sociétés des environs se remuent et ont déjà donné plusieurs concerts, et la notre resterait-elle en arrière.

Allons, un peu de courage, égayez-nous un peu, et réveillez les échos qui sont endormis depuis pas mal de temps.

AVIS

Le Comité du Syndicat des Cultivateurs de Nanterre, informe les ouvriers hommes et femmes, qui désireraient travailler aux travaux des champs, qu'ils pourront se présenter à partir du 1er Mai, jusqu'au 1er Novembre, tous les jours de 4 heures à 7 heures du matin, sur la place du Martray, à Nanterre.

ETATS-CIVILS

Du 23 au 28 avril 1896

Naissances

Legopby Pierre, 13, rue du Chemin-de-Fer.

Publications

M. Saint-Paul, et Mlle Godefroy, à Rueil (S.-et-O.).

M. Leguy, à Sarcelles (S.-et-O.), et Mlle Bouquet à Nanterre.

Mariages

Néant.

Décès

Mme Boustière, 43 ans, 4 rue du Marché.

Mme Vve Lorion, 32, ans, 1, rue du Chemin-de-fer.

NOUVELLE A LA MAIN

Le Vicomte X... sort de chez son médecin le docteur B... avec un air pensif et ennuyé et rentrant chez lui il prend son album qui est vierge lui... et il écrit cette philosophique pensée : Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire.

CHRONIQUE MÉDICALE

L'HYGIÈNE DU SOMMEIL

de l'Écolier

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs un extrait d'un discours prononcé devant la société de *l'hygiène de l'enfance*, par M. Féret, connu pour ses travaux philantropiques.

Messieurs et chers Collègues,

Notre société, composée d'hommes d'action et dévoués pour la recherche de l'hygiène dans toute ses branches, s'est plu à rechercher l'amélioration des écoles et tout ce qui favorise l'écolier.

Aujourd'hui, c'est de son repos, de l'hygiène de son sommeil, dont je viens vous entretenir.

Il est des causes qui peuvent le troubler, d'autres lui donner le calme nécessaire.

La prière du soir, un bon baiser des parents et le calme de l'esprit procurent à l'enfant un sommeil sans rêves fâcheux, sans visions désagréables sans cauchemars !

Ne permettons donc pas que l'on raconte devant eux des histoires de voleurs, de crimes, de vilains contes.

Ne les laissons pas jouer avec des camarades plus forts qui les malmènent, et, en les contraignant par la force, les rendents méchants et vindicatifs.

Afin que nos enfants ne reviennent pas de l'école avec un certain chagrin, un remord d'avoir été punis pour cause de dissipation, je demandais, dans ma communication du 15 décembre dernier, que chaque enfant possède une table personnelle pour éviter la tentation continue de causer, de sorte que, au retour, sur notre demande : «As-tu été sage», il n'use pas de subterfuges et de faux fuyants pour ne pas avouer sa faute.

Il faut absolument que la fréquentation de l'école nous aide dans l'éducation, puisque l'Etat compte surtout sur l'esprit de famille.

L'écolier, avant de dormir, se rappelle les événements de la journée : il est ou non satisfait de lui, son sommeil sera agité si son esprit l'a été et si sa conscience lui fait quelques reproches.

Je passe maintenant, messieurs, à un autre sujet.

Il est d'usage que la direction des écoles donne à ses élèves quelques devoirs à faire dans leur famille. Procurons-leur une table qui suive leur croissance et, pour tenir leur attention en éveil, faisons-les alterner assis et debout; surveillons leurs travaux et tenons surtout à ce que leur écriture et leurs chiffres soient bien faits : aidons-les patiemment, car il s'agit d'éveiller l'intelligence et elle ne s'ouvre pas violemment : la nature est lente dans son œuvre.

Louons ce que nous trouvons de bien, afin qu'ils désirent eux-mêmes compléter une série de qualités.

Ne vous semble-t-il pas, mes chers collègues, qu'en agissant ainsi, notre temps aura été bien employé et que le sommeil de nos chers enfants sera calme et réparateur.

Je vais maintenant, messieurs, vous expliquer comment je comprends la composition du coucher : lit en fer, sommier élastique, un matelas ; l'oreiller en crin ou en varech ne donnera pas, par la pression de la tête, plus de 4 à 5 centimètres. Il n'est pas nécessaire d'avoir la tête plus relevée, donc suppression du traversin.

J'engage beaucoup à dormir sur la poitrine, la tête posée sur le coté de l'oreiller, côté gauche et côté droit. On éprouvera, au début, un léger torticolis, qui se dissipera bientôt par l'habitude prise.

Le grand avantage que je trouve dans cette position est un repos paisible, plus profond, une respiration plus libre, même en cas d'oppression de poitrine, en même temps le redressement corporel, toujours compromis par les travaux du jour.

En hiver, la sensation du froid est moindre que couché sur le dos.

Il est important d'exiger que le cou et les poignets soient libres d'attache, afin de faciliter la dilatation et la circulation. Il faut pour le même motif, l'allongement formel des jambes.

La tête ne sera pas couverte, sauf dans les grands froids.

Permettez-moi, chers collègues, de recommander une qualité maîtresse à inculquer à nos enfants : c'est l'ordre ! Exigeons qu'ils remettent en place ce qu'ils ont dérangé. Le rangement méthodique de leurs livres et de leurs cahiers, ainsi que leur conversation parfaite ; ne souffrons pas de déchirure, si petite qu'elle soit, ni l'enroulement des feuillets, ni de taches quelconques.

L'absence d'ordre les rend nerveux, impatients; il est donc important d'insister, pour éviter ce grave défaut qui a une influence si considérable sur notre repos et sur leur avenir.

A. Féret.

Le Gérant : E. HUBY.

ANNONCES

Etude de Me BOURGOIN, notaire à Nanterre (Seine)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Même sur une seule enchère

A Nanterre

En l'étude et par le ministère de Me BOURGOIN, notaire

Le Dimanche 17 Mai 1896 à 2 heures de relevée

D'UNE PROPRIÉTÉ

Servant actuellement de fabrique de Vinaigre et Moutarde et pouvant servir à toute autre industrie

Située à Nanterre, Route de Paris n° 10 & 12

DÉSIGNATION :

Une propriété située à Nanterre, route de Paris, numéro 10 et 12 ayant accès par une porte cochère sur le numéro 10, élevée partie sur terre plein et partie sur sous-sol.

D'un rez de chaussée comprenant :

Au numéro 10 : corridor, cuisine, salle à manger.

Au numéro 12 : cuisine, salle à manger et chambre à coucher.

D'un premier étage s'étendant sur les numéros 10 et 12, auquel on accède un escalier se trouvant dans la cour et comprenant une cuisine, un cabinet et trois chambres.

Grenier sur le tout couvert en tuiles.

Jardin, cour, puits et cabinets d'aisances.

Dans la cour, cellier avec grenier au dessus.

Au fond de la cour, remise servant de cave, grange et écurie ; grenier sur le tout, couvert en tuiles.

Le tout, d'une contenaace d'environ 600 mètres, tient par devant à la route de Paris, par derrière la rue des Suisses, d'un côté, à droite, M. Breton et d'autre côté, à gauche M. Lafleur.

Entrée en jouissance le 1er Juillet 1896

MISE A PRIX 8,000 FRANCS

Revenu par bail 800 francs

Consignation pour enchérir : 9 o/o de la mise à prix.

S'adresser pour visiter, sur les lieux; et pour tous renseignements, à Me BOURGOIN, notaire à Nanterre, dépositaire du cahier des charges.

Etude de Me DUMESNIL, Notaire à Rueil, 110, avenue de Paris

A ADJUGER

sur une enchère

Dimanche 10 Mai 1896, à 2 h. de relevée

en l'étude de Me DUMESNIL, Notaire à Rueil

DE 22 BEAUX TERRAINS BOISÉS

propres à bâtir

situés à *Rueil*, dans le parc du château

DE LA MALMAISON

Contenance : 600 à 3.800 mètres

Mises à prix : depuis 1,50 le mètre

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser : à M. DUCHIER, 13, rue du Vieux-Colombier, à Paris.

à Me AUBRON, notaire à Paris.

et à Me DUMESNIL, notaire à Rueil, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

Une Maison d'Habitation

Sise rue Marie des Goulvents

Composée de 7 pièces habitables, avec sous-sol, grenier et dépendances.

S'adresser à M. RENOUX jeune, entrepreneur de maçonnerie, propriétaire.

LA FIANCÉE

DU FRANC-TIREUR

NOUVELLE

par

MARC MARIO

Au milieu de zouaves, de chasseurs et de mobiles, Gugusse était là, se battant comme un lion, frappant de la baïonnette après avoir épuisé toutes ses cartouches, environné d'ennemis contre lesquels lui et les autres luttaient avec la plus admirable bravoure.

Alors Mélie s'élança.

Gugusse tapait avec rage, mêlant ses cris à ceux de ses camarades.

Il la vit, lui aussi.

— Hein! Vois-tu si je suis trop petit!... cria-t-il à sa fiancée avec un orgueil patriotique.

A ce moment, une balle partie du revolver d'un officier allemand frappe le vaillant franc-tireur au bras et le force à lâcher d'une main le fusil qu'il maniait avec une telle valeur.

Mélie le voit de sa main valide faire tournoyer son fusil et, s'en servant comme d'une massue, abattre un Prussien qui allait l'achever.

La courageuse Parisienne ramasse une carabine armée de sa baïonnette qu'un franc-tireur mort serrait encore dans sa main crispée et elle se rue sur l'officier qui avait frappé son fiancé.

En pleine poitrine, elle lui enfonce l'acier.

— A nous deux, Gugusse!... crie-t-elle.

Et Mélie continue à se battre à ses côtés vaillante comme lui, forte de l'amour de Paris qui était menacé et de celui de son fiancé maintenant auprès d'elle.

Le soir, quand la nuit couvrit de son voile sombre les horreurs du massacre, la main dans la main les lèvres contre les lèvres, le cœur sur le cœur, Gugusse et Mélie s'embrassaient en pleurant.

— Et toi, ma Mélie, ajouta-t-il, t'es plus qu'un homme, t'es un lion!...

FIN

A la Halle.

Un peintre de natures mortes marchande un homard à une poissarde.

— Combien ce homard? — 10 francs. — C'est un peu cher. Est-il frais, au moins? — Vous le voyez bien, puisqu'il est vivant. — Qu'est-ce que cela prouve? Vous êtes bien vivante, vous.

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la *Société des Gens de Lettres*.

LA

CHAISE A PORTEURS

NOUVELLE

par ALBERT CIM

On se servait encore de chaises à porteurs à Farémont dans mon enfance. Ce système de locomotion était particulièrement usité à la Ville-Haute, quartier des rues montueuses et abruptes, et aussi des hôtels aristocratiques, des placides et frigides demeures, fidèles aux antiques coutumes et hermétiquement fermées à toute innovation. Je vois encore la vieille demoiselle de Bislois traverser le dimanche matin la place Saint-Pierre dans sa chaise vert-pomme, aux portières encadrées de filets d'or et rehaussées de fines peintures genre Watteau; deux gagneteniers, renommés par leur paresse de lazzarone et leur incurable ivrognerie, les sieurs Doudou et Lajeunesse, soutiennent, à l'aide de bretelles de cuir, les deux longs brancards, et s'avancent lentement, méthodiquement, à pas lourds et rythmés. Je la vois encore, au coup de la messe de huit heures, faire son entrée dans l'église par la petite porte de la rue du Paradis, et sortir, quelque peu étourdie et haletante, de sa boîte, défriper sa robe d'un geste incertain et sec, redresser tant bien que mal son chapeau ; puis, avant de gagner sa place, elle se tourne vers l'un ou l'autre de ses porteurs, l'interpelle à mi-voix :

— Comme vous m'avez encore secouée! Ah! Mon Dieu! J'ai beau chaque fois vous recommander d'être moins brusques, de faire attention... c'est comme si je chantais!

Un jour vint où, malgré sa vive piété, Mlle de Bislois, qui était atteinte de je ne sais quelle maladie nerveuse et avait une peine extrême à se mouvoir, dut cesser de se faire véhiculer de la sorte jusqu'à sa paroisse et renonça d'elle-même à sa messe dominicale.

Voici dans quelles circonstances et après quelles infortunes cette résolution fut prise, et la chaise à porteurs à panneaux vert-pomme définitivement remisée.

En face de la belle maison à tympans sculptés qu'occupait, à l'angle de la rue de Vœl et de la place de Nazareth, Mlle Clorinde de Bislois, habitait un ancien soldat du premier empire, ex-aide de camp du maréchal Oudinot le commandant Dervogne.

En dépit d'une grave blessure qui l'avait privé de sa jambe droite, le commandant s'était marié aux approches de la cinquantaine. Deux ans plus tard, sa femme mourut en mettant au monde une petite fille qui reçut, en commémoration de son aïeule maternelle, le prénom de Zaïre, et que le pauvre commandant se mit à aimer de toutes ses forces. Il l'aima tant, il la gâta si bien qu'il en fit la plus endiablée gamine, l'enfant la plus volontaire, la plus coquette, orgueilleuse, effrontée et vicieuse de tout Farémont.

(*A suivre.*)